

# Bellevue

Votre mairie vous informe

n°62 - Mars 2023

---

P. 7 – Développement durable

**Sortie à vélo pour enfants**

---

P. 9-11 – Loisirs

**Spectacles et Bellevue en fête**

---

P. 12 – Social

**Inscriptions petite enfance**

---



**Commune de Bellevue**  
République et Canton de Genève

## Editorial



**Anne-Catherine Hurny**  
Conseillère administrative

Dans les années 2000, le quartier de la Roselière sortait du sol à Bellevue. De ce fait, la Commune avait doublé sa population en quelques années et avait alors pris la top place des communes suisses dans sa densification, information publiée alors dans le magazine L'Hebdo.

2022 a vu éclore un autre quartier à l'entrée sud du territoire communal, le quartier de Champ-du-Château. Aujourd'hui, la population belleviste s'élève à près de 4'050 personnes avec l'occupation de ces nouveaux logements. Si la construction de ce quartier et celle des futurs locaux de la banque Lombard Odier sont dues à des initiatives privées, il incombe à la Commune de pourvoir à toutes les infrastructures nécessaires pour accueillir cette nouvelle population.

Qu'il s'agisse de routes, de services (égouts, électricité, etc.) ou d'infrastructures scolaires pour accueillir les enfants fréquentant l'école primaire, c'est à la Commune de gérer ces équipements. Tant le Conseil municipal que le Conseil administratif avaient fait le choix, il y a maintenant quelques années, de garder un établissement scolaire unique au centre du village et ce, afin de faciliter l'intégration de cette nouvelle population.

Évidemment, lorsqu'une école s'agrandit, ce sont tous les services qui gravitent autour de la scolarité qui doivent également s'adapter.

Le restaurant scolaire et l'accueil parascolaire nourrissent et encadrent les enfants bellevistes à midi et en fin d'après-midi. Bien entendu, leur fréquentation augmente elle aussi, tout comme celle du P'tit train les mercredis après-midis. Les besoins d'activités pendant les vacances scolaires sont eux aussi proportionnels au nombre d'enfants habitant la commune, et les associations qui offrent ces prestations ont forcément besoin de plus de place.

Il y a deux ans, une salle de classe supplémentaire a été créée sur la terrasse du bâtiment des Aiglons. En automne 2022, l'ancienne petite école du village - qui a longtemps été utilisée comme salle des commissions du Conseil municipal - est retournée à sa première affectation : c'est la classe d'accueil de l'école qui l'occupe. Et lorsque les enfants qui vont certainement naître dans ce nouveau quartier seront en âge d'être scolarisés, il est prévu d'utiliser la salle du Conseil municipal, ainsi que la salle Colovracum pour des activités parascolaires.

Les décisions de racheter des terrains au bord du lac, ainsi que de détruire les bâtiments sur ces parcelles pour les remplacer par un hôtel-restaurant, mais surtout par une maison communale, ont toutes été prises dans le même objectif. Pouvoir à moyen terme assurer la scolarisation de tous les enfants, mais également offrir une vie agréable à tous les habitants.

En effet, à l'horizon 2024, le bâtiment communal qui est en train d'être construit à Port-Gitana sera sorti de terre. Il y est prévu, outre une salle de mariage et la salle du Conseil municipal, toute une série de salles polyvalentes de tailles diverses, qui permettront de délocaliser plusieurs activités qui ont maintenant lieu au sein du périmètre scolaire.

Bellevue s'agrandit, mais il fera toujours bon y vivre ! ■

## Administration communale

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2022

Le Conseil municipal s'est réuni pour la dix-neuvième fois de la législature. Les décisions prises avaient pour délai référendaire le 13 février 2023 :

- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de F 250'000.- (TTC) destiné à l'acquisition d'une balayeuse pour les besoins des services extérieurs communaux, vote à l'unanimité ;
- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de F 2'900'000.- (TTC) destiné au réaménagement du parking de la mairie en place du village, vote avec une opposition et quatre abstentions ;
- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'étude d'un montant de F 275'000.- (TTC) destiné au financement des phases de projet d'ouvrage et d'autorisation de construire (honoraires du groupement de mandataires) du projet de voie verte entre Genève-Sécheron et Versoix, vote à l'unanimité ;
- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de F 800'000.- (TTC) destiné à l'acquisition de mobilier pour la future maison communale à Port-Gitana, sise route de Lausanne 316, vote à l'unanimité ;
- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de F 1'800'000.- (TTC) destiné à l'acquisition de mobilier pour la future auberge à Port-Gitana, sise route de Lausanne 318, adoptée à l'unanimité moins une abstention ;
- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de F 150'000.- (TTC) destiné à la fourniture et à la mise en place d'une station de pompage d'eau du

lac pour alimenter l'arrosage de la pelouse de Port-Gitana et les véhicules des services extérieurs communaux, vote à l'unanimité ;

- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de F 65'000.- (TTC) destiné à l'aménagement d'un arrêt de bus Riliet au chemin des Tuileries, vote à l'unanimité ;
- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'étude d'un montant de F 60'000.- (TTC) destiné à la réduction du trafic au chemin des Tuileries, vote à l'unanimité.

#### Le Conseil a en outre procédé :

- Au renvoi en commission des finances et administration du projet de motion « Aider les familles et soutenir les PME ! » ;
- Au renvoi en commission des sports, culture et loisirs du projet de motion « Pour une offre culturelle pour les jeunes Bellevistes ».
- Les projets de motions « Zone 30 pour la route de Valavran et le chemin des Tuileries » et « Pour un chemin de la Chênaie sans trafic de transit » ont été retirés par son auteur. ■

#### TAUX DE PARTICIPATION AUX VOTATIONS EN 2022

Pour les 3 scrutins organisés en 2022, la participation des votants bellevistes s'élevait à :

- Votation populaire du 13 février **42.9 %**
- Votation populaire du 15 mai **43.5 %**
- Votation populaire du 25 septembre **46.3 %**

De manière générale, Bellevue se trouve légèrement au-dessus de la moyenne de participation au niveau cantonal. ■

### 10 ANS AU SERVICE DE LA COMMUNE

Le 7 janvier dernier, Nawel Djilani a fêté ses dix ans de service au sein de la Commune de Bellevue. 10 années au cours desquelles elle a exercé différentes fonctions puisqu'elle a tout d'abord été engagée pour seconder le secrétaire du Conseil municipal, ainsi qu'entant qu'assistante administrative.

Puis, souhaitant donner un nouveau souffle à son activité professionnelle, elle a intégré le service des manifestations, des sports, de la culture et de la petite enfance. Elle s'occupe ainsi de l'ensemble des manifestations proposées aux aînés bellevistes, des Promotions citoyennes, des diverses inaugurations, ainsi que de la remise des mérites bellevistes. Qui plus est, elle participe activement à la coordination d'événements tout public tels que le Festival Country, les

marchés de printemps et de Noël, ainsi que la fête nationale. Enfin, elle assume également le suivi de la formation des apprentis au sein des différents services communaux. Autant écrire que Nawel Djilani est pleine de ressources. ■



### BELLEVUE DISPOSE D'UN NOUVEAU LOCAL DE VOTE

Dès à présent, le local de vote se trouve à la salle Colovracum, située au parc des Aiglettes 6. N'oubliez pas de venir muni de votre carte de vote ainsi que de votre pièce d'identité. ■



### MIEUX CONNAÎTRE VOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE : DIRECTION ADMINISTRATIVE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES RÉCEPTION



La direction administrative, finances et ressources humaines supervise différents services, à savoir la réception, le service des manifestations, de la culture et de la petite enfance, le service social, ainsi que la communication. En étroite collaboration avec un comptable, la directrice de

l'administration communale gère les finances communales et élabore le budget annuel.

La réception est le service le plus proche des habitants puisqu'il est la porte ouverte de l'administration communale. Deux secrétaires et une

apprentie employée de commerce se chargent de l'accueil au public et de la permanence téléphonique lors des heures d'ouverture pour répondre au mieux aux différentes demandes. Nombreuses sont leurs tâches au quotidien, elles s'occupent notamment des arrivées, des départs et des changements d'adresse des personnes de nationalité suisse, des chéquiers culture, des parkings publics ou encore de la location des salles et du matériel. Elles gèrent également la délivrance des cartes journalières CFF, des cartes CGN, ainsi que des médailles pour chiens. Concernant les subventions, elles traitent les demandes de participation pour l'achat de vélos électriques, ainsi que pour l'acquisition des abonnements annuels unireso. Vous l'aurez compris, elles sont de véritables couteaux suisses. ■

## Technique, bâtiments et services extérieurs

### AMÉNAGEMENT D'UN PARC AUX-FOLIES

Les travaux d'aménagement d'un parc public au cœur du quartier Aux-Folies ont commencé en février dernier. Ce projet répond à la stratégie du plan directeur communal qui, selon son intention, désigne cette parcelle, jusqu'alors en friche, comme un espace vert à valoriser.

Ainsi, l'objectif est de créer un nouvel espace accueillant, convivial, dynamique et accessible à l'ensemble des communiens. Le futur parc disposera d'une placette mixte, d'une place de jeux, de mobilier urbain et accueillera divers arbres et arbustes. ■



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le chemin se trouve au lieu-dit « Es Folies ». Il est mentionné depuis 1721 sur les plans de Pierre Deharsu se trouvant aux archives d'Etat – Cadastre C3. Le mot « Folies » est d'origine du francique folia : « feuillée », en patois follhe, soit bois feuillu, par opposition aux bois de conifères. Sur cet emplacement existaient autrefois des petits jardins potagers et fruitiers. Le magasin Grand-Passage (aujourd'hui Globus) avait acquis une grande parcelle qu'il mettait à disposition de son personnel. ■

### AUBERGE ET BÂTIMENT COMMUNAL À PORT-GITANA

Après la démolition de l'auberge de Port-Gitana en novembre 2022, le service technique suit les travaux de construction des futurs équipements publics, à savoir une nouvelle auberge, ainsi qu'un bâtiment communal. Après la mise en place de palplanches par vibrofonçage à fin janvier, soit des barres d'acier avec une forme en U, les travaux de terrassement sont en cours. L'installation de palplanches représente une étape nécessaire à l'étayage des fouilles. Celles-ci sont accrochées les unes aux autres grâce à des rails et leur poids au mètre varie entre 20 et 120 kg.

Le futur bâtiment communal proposera une flexibilité d'utilisation, avec trois secteurs distincts.

Le premier secteur, dit public, possèdera un accès direct sur l'extérieur et sera mis à disposition de la population moyennant location. Il s'agit principalement d'une salle de réception. Le second secteur, dit culturel, accueillera des expositions ou des spectacles. Enfin, le troisième secteur, dit communal, sera destiné à une utilisation plus annualisée. Il accueillera des salles polyvalentes, ainsi que la salle du Conseil municipal.

L'architecture des futurs bâtiments se veut résolument moderne, épurée et à l'apparence boisée. Lancé en 2020, le concours d'architecture a été remporté par les architectes Robin Bader et Constance Leroy avec leur projet « Chat Blanc Chat Blanc ».

La fin du chantier est prévue pour l'été 2024. ■



### CARREFOUR COLLEX / VALAVRAN

Pour donner suite à l'enquête publique numéro n° 6913 de l'office cantonal des transports (OCT), les Communes de Genthod et Bellevue ont écrit à ce dernier pour exprimer leur mécontentement.

L'OCT souhaite supprimer le « STOP » pour le trafic circulant sur la route de Collex en direction du lac et le déplacer de l'autre côté du carrefour, sur la route de Collex, pour le trafic circulant en direction de Collex-Bossy. Retrouvez ses arguments ci-après.

Pour le trafic circulant sur la route de Collex en direction du lac, la visibilité sur le passage piétons de la route de Valavran est bonne. En revanche, elle est insuffisante pour le trafic circulant en direction de Collex-Bossy en approche du carrefour. En déplaçant le « STOP », les véhicules circulant sur la

route de Collex en direction de Collex-Bossy et obliquant à droite sur la route de Valavran s'arrêteront et prêteront ainsi davantage attention aux piétons qui désirent traverser. La sécurité des piétons sera ainsi renforcée. Par ailleurs, en venant de Genthod ou de Bellevue, la visibilité sur les véhicules circulant sur la route de Collex en direction de Collex-Bossy est mauvaise.



La proposition d'aménagement du carrefour ne convient pas aux Communes de Bellevue et de Genthod, lesquelles ont demandé au Canton de prendre ses responsabilités et d'étudier l'aménagement de ce carrefour dans les meilleurs délais. ■

### ADAPTER SON JARDIN AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA) et la Ville de Sion, avec le soutien de l'office fédéral de l'environnement, ont mis en place un recueil de seize fiches de recommandations et astuces dans le but d'améliorer le climat en ville. Ces actions en faveur de la biodiversité sont axées sur trois thèmes : le végétal, qui regroupe tout ce qui est plantes, gazon et vergers. Le sol, tout ce qui est revêtement comme les murs, les clôtures, ainsi que la protection du sol ou encore le thème de l'eau pour savoir comment la collecter, la stocker ou encore la cultiver. Vous retrouverez ce guide des bonnes pratiques pour le jardin, très bien illustré, via le site de l'HEPIA <https://www.hesge.ch/hepia/>

Actions en faveur de la biodiversité et de l'amélioration du climat en ville, 16 fiches de recommandations.

#### GUIDE DES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS SUR FONDS PRIVÉS

L'objectif de ce guide est de sensibiliser les acteurs privés aux bonnes pratiques d'aménagements qui donnent la priorité à la végétation et au cycle de l'eau.

Trois axes sont identifiés (VÉGÉTAL - SOL - EAU) pour lesquels il est envisageable de mettre en place rapidement des actions locales.

Édité initialement par la Ville de Sion en 2018 dans le cadre du programme ACCLIMAT, cette nouvelle édition à l'échelle nationale est soutenue par l'Office fédéral de l'environnement.

Index des fiches		
VÉGÉTAL	SOL	EAU
1 Haies champêtres	8 Accès au domaine privé	13 Concevoir avec l'eau
2 Plantes couvre-sol	9 Revêtements perméables	14 Collecter, stocker, amasser
3 Prairies et gazons	10 Murs et Clôtures	15 Infiltrer et épurer
4 Patinoires arboré	11 Envelopper végétales	16 Cultiver sans l'eau du réseau
5 Le verger	12 Rôle et protection du sol	
6 Cultiver durablement		
7 La faune du jardin		

## Développement durable et déchets

### LE 6 MAI, SORTIE À VELO POUR LES ENFANTS

Une sortie à vélo est organisée le **samedi 6 mai** pour promouvoir l'utilisation du vélo. Cette action de sensibilisation sera animée par le Touring Club Suisse (TCS).

Cette action sera proposée aux enfants de 8 à 12 ans sur inscription par courriel sur [dd@mairie-bellevue.ch](mailto:dd@mairie-bellevue.ch). Elle a pour objectif de sensibiliser les enfants aux éventuels dangers sur la route durant le trajet entre leur lieu d'habitation et l'école. L'itinéraire sera défini selon les inscriptions, afin de satisfaire le plus grand nombre.

Le but est de permettre aux enfants de se rendre à l'école seuls et à vélo. L'heure exacte de cette action de sensibilisation sera communiquée ultérieurement aux participants. ■



### ECONOMIES D'ÉNERGIE ET POLLUTION LUMINEUSE

Une nouvelle réglementation cantonale impose, depuis l'automne dernier, aux propriétaires de bâtiments qui abritent des activités administratives ou industrielles d'éteindre les enseignes lumineuses et l'éclairage des bâtiments non résidentiels entre 1h et 6h du matin, lorsque l'activité a cessé.

Proactive, la Commune a envoyé un courrier aux régies gérant les immeubles sur son territoire, ainsi qu'aux entreprises, afin de les inciter à réduire, voire éteindre les enseignes lumineuses et les lumières, pendant la nuit. ■

### RETOUR SUR L'OPÉRATION ÉCO-LOGEMENTS

Collectivité engagée 2023



Dans le cadre du programme SIG-éco21, et dans la continuité de l'action « visite villas » proposée en 2021 aux propriétaires de villas, une action éco-logements, ainsi qu'une action nouvelles lumières, ont eu lieu au mois de novembre 2022.

Avec l'action éco-logements, 61 foyers bellevistes, soit 88% des logements visés, ont bénéficié de la visite d'un ambassadeur éco21 dans le quartier de la Roselière ou au centre du village. Cet ambassadeur

conseille les habitants afin de réaliser de réelles économies en effectuant des changements qui sont le plus souvent très simples à appliquer. La thématique de la gestion des déchets est également abordée.

Ainsi, des changements de matériels courants tels que ampoules, brises jets ou encore prises coupe veille permettront, à terme, une économie de CO<sub>2</sub> estimée à 4 tonnes par an. Les économies d'eau représentent, quant à elles, environ 950 m<sup>3</sup> par an.

Concernant l'action nouvelles lumières, 85 % des logements ciblés ont bénéficié d'une visite. Une économie d'environ 11'600 kWh par an est estimée. La réduction des émissions de CO<sub>2</sub> en lien avec le chauffage de l'eau sanitaire équivaut à 134 tonnes. ■

### EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS : SUBVENTIONS DISPONIBLES

La situation actuelle en Europe induit une raréfaction des ressources énergétiques. En adoptant son plan d'action le 28 septembre dernier, le Conseil d'Etat a émis des recommandations pour permettre aux Communes, aux entreprises et aux particuliers de surmonter la crise énergétique et d'éviter le risque de pénurie durant l'hiver 2022-2023.

Concernant les actions entreprises par l'administration communale, une majorité des candélabres aux abords des routes communales de Bellevue est désormais éteinte durant la nuit entre 1h et 5h.

Enfin, et dans un contexte plus large lié à la politique cantonale en matière de transition énergétique, l'Etat a également mis en place une

plateforme en ligne (<https://www.ge-energie.ch/>) qui permet aux propriétaires, entreprises, communes et entités de formation de trouver les mesures qui leur correspondent afin d'améliorer l'efficacité énergétique de leurs bâtiments comme par exemple l'installation solaire thermique, l'isolation thermique et bien d'autres actions encore. Cette plateforme permet également de savoir quelles sont les subventions disponibles et les démarches à suivre pour déposer une demande. Vous pouvez également vous renseigner sur la plateforme des programmes de subvention en matière d'énergie au niveau suisse sur [www.francsenergie.ch](http://www.francsenergie.ch).

N'oubliez pas qu'une simple action peut faire la différence, chaque geste compte ! ■

## RÉDUCTION DES DÉCHETS ET GASPILLAGE ALIMENTAIRE

En 2023, la rubrique développement durable et déchets met l'accent sur des actions simples et efficaces pour réduire ses déchets et prévenir le gaspillage alimentaire. Retrouvez ainsi ci-dessous une application qui vous permettra de gagner du temps en cuisine tout en faisant un geste pour l'environnement !

### Application « Too Good To Go »

Une enquête sur la composition de la poubelle genevoise révèle que cette dernière se compose à 33% de déchets de cuisine, dont une partie représente des denrées alimentaires intactes ou presque. Cela revient à dire qu'un tiers de nourriture est gaspillée.

L'application « Too Good To Go » a comme objectif d'éviter le gaspillage alimentaire. Sur cette application, plusieurs commerces proposent des paniers avec des invendus du jour à des prix attractifs. En Suisse, 5'736 commerçants et 2 millions de personnes ont franchi le pas et utilisent cette application.

La Commune de Bellevue souhaite encourager sa population et ses commerces à être présents sur « Too Good To Go ». Plusieurs commerces dans le secteur de Bellevue et au centre-ville ont déjà franchi le pas et proposent des paniers avec les invendus du jour à des prix attractifs. ■



## ET SI ON VENAIT CHERCHER VOS DÉCHETS ?

La Commune de Bellevue étudie la possibilité de proposer un nouveau service à l'attention des personnes âgées ou à mobilité réduite étant dans l'incapacité de se rendre sur l'un des écopoints pour déposer leurs déchets. Ainsi, il s'agit d'organiser un service de levée à domicile de l'ensemble des déchets (incinérables et recyclables usuels).

Le ramassage des déchets se ferait à l'aide d'un véhicule avec une remorque, avec un passage hebdomadaire. Les détails de ce service seront transmis aux personnes éligibles suite à une vérification par l'administration communale.

## LE SOLAIRE SE DÉVELOPPE À BELLEVUE

La Commune de Bellevue, via SIG, a lancé conjointement avec quatre autres Communes de la rive droite du lac, un appel d'offres groupé (AOG) pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques. Un bureau spécialisé dans le domaine était chargé des aspects techniques, ainsi que d'évaluer les offres proposées aux particuliers. En termes de chiffres, 23 installations ont été mises en place en 2022 dans le cadre de l'AOG 2021, ce qui représente une puissance de 185 kWc pour les installations sur notre territoire.

En 2022, trente-trois propriétaires ont accepté une offre. Certains sont encore dans l'attente de l'installation des panneaux, laquelle est prévue cette année. La puissance cumulée des futures installations représente 376 kWc pour l'AOG 2022.

L'administration communale estime que cette action est un réel succès. Elle encourage tous les propriétaires à évaluer les options permettant

de diminuer leur consommation énergétique. D'ailleurs, avant de changer d'agent énergétique, des travaux d'isolation des bâtiments peuvent parfois être envisagés. Les subventions cantonales en la matière sont abordées en page 7 de ce numéro.



de diminuer leur consommation énergétique. D'ailleurs, avant de changer d'agent énergétique, des travaux d'isolation des bâtiments peuvent parfois être envisagés. Les subventions cantonales en la matière sont abordées en page 7 de ce numéro.

Par souci d'exemplarité et d'engagement pour l'environnement, une centrale de panneaux solaires va être installée sur le toit du bâtiment des Aiglons au cours du premier semestre 2023. Cette installation aura une puissance d'environ 41 kWp et sera composée de 96 modules pour une surface totale de 188 m<sup>2</sup>. La production permettra principalement d'assurer la consommation du bâtiment du parasolaire en électricité. ■



# Culture et loisirs

## PIANOS EGARÉS

Le projet « Pianos égarés », précédemment connu sous le nom de « Jouez je suis à vous », revient à Bellevue du **jeudi 8 au dimanche 25 juin 2023**.

Créé par l'association Tako et par Dan Acher en 2004, ce projet a fait son chemin. Les pianos égarés sont répartis dans tout le canton de Genève et amènent des moments d'animation et de culture dans des lieux parfois insolites. Ils permettent de créer une rupture avec le quotidien pour prendre le temps d'écouter, jouer, partager.

À Bellevue, le piano s'égarera un temps sur le ponton de la plage Gitana. Pianistes débutants ou confirmés, laissez-vous tenter... ■

## LE 13 MAI, RENDEZ-VOUS POUR BELLEVUE EN FÊTE

La Commune de Bellevue souhaite réunir ses habitants le **samedi 13 mai** dès 15h autour d'un événement festif qui se déroulera au centre sportif de la Vigne Blanche. Animations pour petits et grands, découverte des associations communales, atelier développement durable, restauration et concert sont au programme. Ce dernier sera disponible tout prochainement sur le site internet communal. ■

## APPEL AUX CANDIDATURES POUR LE MÉRITE BELLEVISTE

Chaque année, le Conseil administratif remet le mérite belleviste, une distinction qui récompense une personne ou une association qui s'est particulièrement distinguée par ses actions, ses résultats ou son dévouement dans les domaines culturel, sportif, artistique, environnemental ou humanitaire.

Le mérite belleviste est exclusivement réservé aux habitants bellevistes, aux personnes originaires de Bellevue ou aux associations communales.

Si vous souhaitez vous faire connaître ou transmettre le nom d'un candidat potentiel, nous vous remercions d'avance d'écrire à l'attention de Nawel Djilani qui est en charge du projet sur [info@mairie-bellevue.ch](mailto:info@mairie-bellevue.ch). ■

## LE CENTRE SPORTIF DE LA VIGNE BLANCHE EST ENTIÈREMENT GÉRÉ PAR BELLEVUE



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la gestion opérationnelle et financière du Centre sportif de la Vigne Blanche revient entièrement à la Commune de Bellevue puisque le groupement intercommunal qui en assumait la gestion a été dissous au 31 décembre 2022.

Le groupement intercommunal de la Vigne Blanche était composé des Communes de Bellevue et de Genthod. Cette dernière a pris la décision de ne plus participer à la gestion des équipements sportifs de la Vigne Blanche, notamment pour des raisons de proximité entre le centre sportif et les habitations gentousiennes.

Néanmoins, la Commune de Genthod souhaite poursuivre une collaboration lors de la saison hivernale, et en particulier lors de la mise à disposition de la patinoire. Une collaboration qui fera l'objet de discussions entre les autorités communales de Bellevue et de Genthod ces prochains mois.

Les terrains de multi-sports, de beach-volley, ainsi que le boulodrome, restent ouverts à la location pour l'ensemble de la population. La mise à disposition est gratuite pour les habitants de Bellevue. Le formulaire de demande de location est disponible sur le site internet communal. ■

**THÉÂTRE ITINÉRANT EN PLEIN AIR : NEOLITHICA, LE GRAND SECRET**



Le terrain de basket se transformera en scène et accueillera la pièce de théâtre Neolithica, Le Grand Secret, **le jeudi 6 juillet à 19h.**

Commandée à l'auteur par le Théâtre de Carouge, cette pièce a pour objectif de raconter de manière ludique et accessible les grands bouleversements qui ont mené l'humanité à la forme de société que nous connaissons. Vous serez ébahis de constater à quel point tout ce que nous vivons aujourd'hui prend racine dans les temps néolithiques. Basé sur une documentation solide, et interprété par des comédien(ne)s de premier

plan, ce spectacle synthétise une dizaine de millénaires sous forme de conte allégorique, rythmé, drôle et dramatique.

Un événement culturel gratuit, à découvrir entre amis ou en famille dès 10 ans.

Pièce proposée par le Théâtre de Carouge. Mise en scène et textes par Dominique Ziegler.

Avec Barbara Baker, Jean-Alexandre Blanchet, David Casada, Charlotte Filou et Marie Ruchat. ■

**FÊTE DES VOISINS 2023**

Réservez d'ores et déjà la date du **vendredi 2 juin** pour faire la fête avec vos voisins ! Conviviale, cette fête valorise le bien-vivre ensemble et la solidarité entre les voisins.

Si vous êtes motivés à réunir vos voisins le 2 juin prochain, il vous suffit de passer le mot dans l'allée de votre immeuble ou dans les villas avoisinantes, de fixer un lieu et une heure de rendez-vous et enfin de demander à chacun d'apporter quelques mets et boissons.

Pour vous accompagner dans l'organisation de la fête, la Commune met gratuitement à votre disposition des tables et des bancs. Il vous suffit d'en réserver à la réception de la mairie pendant les heures d'ouverture ou par téléphone au 022 959 88 20. Des t-shirts et des ballons sont également disponibles à la réception pour embellir votre fête ! ■

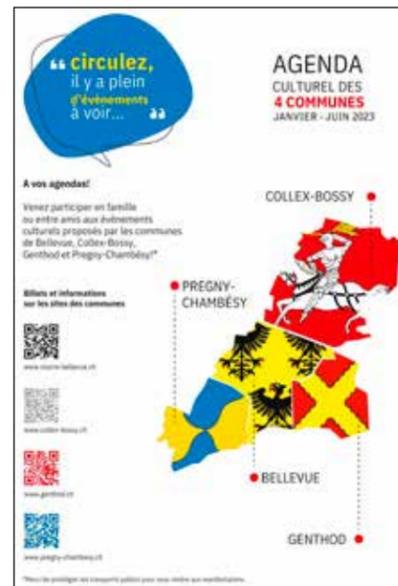


**L'AGENDA CULTUREL DES 4 COMMUNES**

Circulez, il y a plein d'événements à voir...

Afin de faire rayonner la culture intercommunale, retrouvez l'agenda culturel des Communes de Pregny-Chambésy, Bellevue, Collex-Bossy et Genthod jusqu'au mois de juin sur le site internet communal.

Musique, comédie, spectacles, expositions, il y en a pour tous les goûts et à côté de chez vous. ■



**UNE ŒUVRE DE GUSTAVE DE BEAUMONT À BELLEVUE**

La Commune de Bellevue a la chance de posséder une œuvre de l'artiste peintre genevois Gustave de Beaumont (1851-1922). Exposée dans le bâtiment Colovracum, la toile « Les enfants du pêcheur » a été réalisée au bord du Léman, à Tourronde, en 1890. Elle a été donnée en legs à la Commune en 1967 par la veuve d'Edmond Racheter, qui fut maire de Bellevue de 1937 à 1962.

Les œuvres de Gustave de Beaumont ont fait écho dans la presse en

fin d'année 2022. À l'occasion du centenaire de son décès, un livre, rédigé par Coraline Gajo-Guyot, a été publié aux Éditions Château & Attinger. Coraline Gajo-Guyot est une assistante doctorante en histoire moderne à l'Université de Neuchâtel, spécialisée dans le travail du peintre genevois puisqu'elle y a notamment consacré son travail de master à l'Université de Lausanne.

«Gustave de Beaumont 1851-1922» par Coraline Gajo-Guyot, Éditions Château & Attinger, 191 pages. ■



**SPECTACLE « LES CONTES SPONTANÉS »**

Un spectacle inédit d'improvisation théâtrale vous attend le **vendredi 28 avril à 20h** à la salle communale. Le conteur Christian Baumann sera sur scène avec son musicien, Jérôme Delaloye. Seulement voilà ! Il n'a rien à raconter. Il se tourne vers son public, source d'inspiration, pour lui demander une époque, un lieu, une émotion, un personnage, la raison de sa présence... Autant d'idées que d'histoires à raconter : féériques, sombres, drôles, classiques ou délirantes, accompagnées de musiques tout aussi originales.

Ce spectacle interactif et familial mêle improvisation, contes, théâtre, musique et se veut tout public. Venez nombreux, l'entrée est gratuite. ■



## Social et jeunesse

### INSCRIPTIONS PETITE ENFANCE 2023-2024

#### LES PETITS LOUPS



L'espace de vie enfantine Les Petits Loups accueille les enfants dès 2 ans jusqu'à l'âge de la rentrée scolaire. Les inscriptions pour l'année 2023-2024 auront lieu le **samedi 18 mars 2023 de 9h à 11h30** pour les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> août 2019 et le 31 juillet 2023. Toutes les informations sont sur le site [www.lespetitsloups1294.com](http://www.lespetitsloups1294.com).

**Les Petits Loups**  
Rue du Village 2, 1294 Genthod  
022 774 25 73  
[www.lespetitsloups1294.com](http://www.lespetitsloups1294.com) ■

#### LE PETIT CHEVALIER



L'espace de vie enfantine Le Petit Chevalier accueille les enfants âgés de 18 mois à 4 ans. Les inscriptions pour l'année 2023-2024 se feront exclusivement **en ligne dès le 13 mars** sur [www.petitchevalier.ch](http://www.petitchevalier.ch) pour les habitants domiciliés sur les communes de Collex-Bossy et Bellevue. Elles seront ouvertes à tous dès le 27 mars. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée avec une priorité pour les enfants de Collex-Bossy, puis de Bellevue, du 13 au 27 mars.

**Le Petit Chevalier**  
Rte de Vireloup 107, 1239 Collex-Bossy  
022 774 47 80  
[www.petitchevalier.ch](http://www.petitchevalier.ch)

#### LA CRÈCHE LES 4 SAISONS



La crèche intercommunale Les 4 Saisons, exploitée par pop e poppa, bénéficie d'un partenariat public-privé avec le groupement intercommunal pour la crèche dont les Communes membres sont Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy.

La crèche accueille les enfants de la fin du congé maternité jusqu'à l'âge d'entrée à l'école du lundi au vendredi de 7h à 18h30. Elle dispose d'une capacité maximum de 88 places réparties dans différents groupes.

Pour préinscrire son enfant, le parent doit **remplir le formulaire en ligne** disponible sur le site [www.popepoppa.ch](http://www.popepoppa.ch). Le parent reçoit un message automatique par courriel qui confirme sa déclaration de besoin d'une place d'accueil. Dès qu'une place se libère la direction prend contact avec le parent, inscrit sur la liste d'attente en ligne, afin de lui proposer un accueil pour son enfant.

À ce titre, le parent ne contacte pas la direction, afin de savoir si des places sont libres. La visite de la crèche se fera une fois l'inscription confirmée. Pour information, chaque Commune membre réserve annuellement un nombre de places au sein de la crèche (quota de places par Commune).

**Crèche Les 4 Saisons**  
Chemin de la Menuiserie 41  
1293 Bellevue  
022 758 08 36  
[www.popepoppa.ch](http://www.popepoppa.ch) ■

#### LES TICOQUINS



La garderie Les Ticoquins accueille les enfants dès 18 mois du lundi au vendredi de 7h45 à 11h45 sous la responsabilité d'une éducatrice, d'une auxiliaire et d'un parent de garde bénévole. Elle fonctionne sur le principe de la solidarité et de l'échange, à savoir une famille qui désire placer son enfant doit, dans la mesure du possible, investir de son temps.

Si vous désirez inscrire votre enfant, une journée portes ouvertes sera organisée le **dimanche 2 avril 2023 de 9h à 12h**. Dès le 3 avril 2023, le formulaire d'inscription pourra être téléchargé sur le site : [www.popepoppa.ch](http://www.popepoppa.ch). Le formulaire dûment rempli devra être envoyé par courriel à Nadia Zayan, directrice de la structure, à l'adresse suivante [nadia.ticoquins@gmail.com](mailto:nadia.ticoquins@gmail.com).

Elle prendra ensuite contact directement avec vous pour convenir d'un rendez-vous. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée, mais la priorité sera donnée aux enfants habitant la commune de Bellevue.

**Les Ticoquins**  
Chemin des Marettes 1B  
1293 Bellevue  
022 959 75 49  
[www.popepoppa.ch](http://www.popepoppa.ch) ■

### ATELIERS IMPÔTS POUR LES JEUNES DE 18-25 ANS

Les Communes de la rive droite du lac se sont associées pour proposer aux jeunes adultes de 18 à 25 ans deux ateliers pour les épauler dans la réalisation de leur déclaration d'impôts. Le premier a eu lieu à Bellevue au début du mois de mars. Le deuxième se tiendra le lundi 27 mars à Genthod. Retrouvez toutes les informations sur cet atelier sur [www.genthod.ch](http://www.genthod.ch) ■

#### PRESTATIONS SOCIALES À L'ATTENTION DES BELLEVISTES

Le service social propose, en toute confidentialité, différentes prestations d'aide sociale individuelle. Edith Kolly, assistante sociale communale, reçoit les habitants concernés pour un entretien d'évaluation et de suivi. Elle peut également se rendre à domicile en cas de difficulté à se déplacer. Elle apporte divers renseignements et du soutien pour des démarches administratives. Elle peut aussi orienter les bénéficiaires en cas de besoin.

Une sortie mensuelle au centre commercial de Balexert est organisée pour les aînés. Ainsi, les premiers mardis du mois, en collaboration avec la Commune de Genthod, un transport en mini bus est organisé afin de leur permettre de faire leurs courses. Une assistante sociale est présente à ces sorties et peut les soutenir en cas de besoin. Le mini bus passe à 14h40 au parking de la Vigne Blanche et à 14h45 devant la mairie. Le départ de Balexert se fait à 17h.

Edith Kolly est présente le lundi, le mardi et le jeudi à la mairie de Bellevue. Elle répond à vos demandes par courriel sur [social@mairie-bellevue.ch](mailto:social@mairie-bellevue.ch) ou par téléphone en passant par la réception de la mairie au 022 959 88 20. ■

#### Besoin d'un coup de pouce pour remplir ta déclaration d'impôts?

Tu as entre 18 et 25 ans?

Rejoins-nous à l'un des ateliers du mois de mars!



**Atelier à Bellevue**  
1<sup>er</sup> mars 2023  
de 18:00 à 21:00  
Salle Colovracum

**Atelier à Genthod**  
27 mars 2023  
de 18:00 à 21:00  
Salle des Sociétés

### APIDAE AU SERVICE DES ABEILLES, MAIS PAS SEULEMENT !

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable, la Commune de Bellevue dispose de plusieurs ruches sur son territoire. Trois d'entre elles se situent sur le site du Verger Antique au parc des Grands-Champs et sont sous la supervision de l'association Apidae depuis deux ans. Les abeilles jouent un rôle crucial dans le maintien de la biodiversité puisqu'elles assurent la pollinisation des fleurs.

Ces ruches, d'un format de 50 x 40 cm, soit le format le plus utilisé en Europe de l'Ouest, abritent chacune près de 10'000 abeilles en hiver et 50'000 en été. Même si les abeilles sont plus actives en été, elles ont tout autant besoin d'attention en hiver. Ainsi, les apiculteurs d'APIDAE veillent à ce qu'elles aient suffisamment à manger et au besoin leur donnent de la pâte de sucre. La récolte de miel s'effectue entre la fin mai et la mi-juillet. Au total, la production de miel s'élève à 45 kg sur les trois ruches.

APIDAE agit également en faveur de l'inclusion sociale à travers son activité. Dans un premier temps, l'association forme des personnes en situation de grande précarité au métier d'apiculteur. Dans un second temps, elle accompagne ces personnes pour développer un projet d'apiculture dans leur pays d'origine. L'objectif à terme est de développer des antennes APIDAE dans d'autres pays que la Suisse en soutenant des projets d'aide au retour.

Retrouvez les activités de l'association APIDAE sur leur site internet [www.apidae.com](http://www.apidae.com), et sur les réseaux sociaux (FB @apidae.suisse et Instagram @apidae.association). ■



## Sécurité

### LA PAROLE À AURÉLIEN MATTI, COMMANDANT DES POMPIERS DE BELLEVUE

« Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, j'ai repris avec reconnaissance et responsabilité la tête de la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de Bellevue (CP15). Après l'indispensable cursus de grades, dont 10 ans en tant qu'officier, j'ai acquis une grande expérience, notamment en secondant mon prédécesseur. Je représente désormais la CP15 à l'interne, ainsi qu'envers la Commune, les autres compagnies, les partenaires de la sécurité et des secours, ainsi que les services de l'Etat. Les défis sont nombreux et le principal est le recrutement. Avec près de 30 membres, les départs sont perpétuels. À chaque départ, compétences et expérience nous quittent. Il faut ainsi s'atteler au second défi, la formation, suivie de près par la formation continue. Les spécialisations ne manquent pas et, en ayant en vue le maintien de notre capacité opérationnelle, nous proposons ces formations à celles et ceux qui en sont capables et qui le veulent. C'est par envie que les volontaires viennent, il s'agit par conséquent d'entretenir la flamme ! Au niveau cantonal, deux nouveautés majeures vont nous occuper en 2023 :

- la mise en place et l'entraînement des PRU (postes de renseignement d'urgence) qui consistent, en bref, en des permanences de 6h en caserne en cas de coupure d'électricité d'ampleur, afin que la population puisse s'adresser à des services de secours, par notre intermédiaire, quand bien même internet et la téléphonie ne fonctionneraient plus.
- la transition des formations dispensées par l'Etat vers celles dispensées par le groupement SIS et l'adaptation vers de nouvelles plateformes informatiques et procédures, ainsi qu'une mise à jour de l'instruction de certains aspects techniques afin que les pratiques volontaires et professionnelles convergent en intervention. La question de rejoindre ou non le groupement SIS ne se posera pas encore en 2023. Il incombera, en temps voulu, au Conseil administratif de se déterminer.

J'en profite pour remercier les membres de la CP15, les Autorités et les Bellevistes pour leur soutien dans le maintien de l'activité de pompiers miliciens, un engagement militant, à mon sens, qui représente si bien la philosophie du vivre-ensemble «à la suisse». »

Cap Aurélien Matti ■

### STATIONNEMENT AU CHEMIN DES MOLLIES ENTRE LES N<sup>OS</sup> 25 ET 41

Après constat de la présence récurrente de véhicules ventouses sur les cases situées entre les n<sup>os</sup> 25 et 41 au chemin des Mollies, et afin de dissuader les usagers de longue durée, la Commune de Bellevue a pris la décision de mettre en place une zone de stationnement limitée à 4h du lundi au vendredi, entre 8h et 19h. Cette décision a été prise de commun accord avec les riverains. L'arrêté de réglementation de stationnement en question a été publié dans la Feuille d'avis officielle en date du 20 septembre 2022.

Cependant, un recours a été déposé par un riverain au Tribunal administratif de première instance contre cet arrêté. Ainsi, la mise en place de cette mesure est provisoirement suspendue dans l'attente de la décision du Tribunal et les panneaux de stationnement ont été recouverts de sacs. ■

## Sécurité

### RADARS MOBILES EN ZONE 30 KM/H

Pour compléter les contrôles de vitesse du radar pédagogique sur le territoire communal, la police routière effectue des contrôles radar dans les zones 30 km/h, afin d'assurer la sécurité des usagers.



Lors du dernier contrôle de fin d'année, il a été constaté que seuls 2.3 % des véhicules étaient en infraction. Ces chiffres se trouvent dans la moyenne inférieure de ce que l'on peut constater à Genève. ■

### LES ACTEURS DE SÉCURITÉ SONT À VOTRE ÉCOUTE !

L'administration communale souhaite rappeler que selon les consignes reçues du poste de police de Versoix, vous pouvez composer le 117 en cas de problème lié au bruit, à une incivilité ou tout autre problème plus grave.

Selon la gravité du problème et la disponibilité, une patrouille peut se rendre sur place. Même si la police ne se déplace pas, cela permet d'avoir un historique des éventuels secteurs plus sensibles. La police municipale du Grand-Saconnex est également à votre disposition au 0800 1218 18, tout comme la société Python au 079 357 97 97. ■

## Informations pratiques

### CARTES JOURNALIÈRES CFF

Voyager en train à un tarif abordable c'est possible avec les cartes journalières CFF. Tout au long de l'année, la Commune propose à ses habitants 5 cartes journalières au prix unique de CHF 38.-. Celles-ci se réservent directement sur le site internet communal ou à la réception de la mairie. Une majoration de CHF 2.- est perçue pour l'envoi postal. ■



# Agenda

## MARS

- Samedi 11 Journée et soirée jeux, Tous en jeux, Les Aiglons, dès 10h.  
 Dimanche 12 Thé dansant, Black Eagle Line Dance, salle communale, 14h-20h30.  
 Dimanche 12 Votations populaires, local de vote, dès 10h.  
 Lundi 13 Ouverture des inscriptions en ligne Le Petit Chevalier.  
 Samedi 18 Inscriptions Les Petits Loups, 9h-11h30.  
 Lundi 27 Atelier impôts pour les jeunes de 18-25 ans, Genthod.

## AVRIL

- Dimanche 2 Journée portes ouvertes Les Ticoquins, 9h-12h.  
 Dimanche 2 Élections cantonales, local de vote, dès 10h.  
 Mardi 4 Séance du Conseil municipal, salle François-Borgel-Court, 20h30.  
 Vendredi 28 Spectacle Les Contes Spontanés, salle communale, 20h.  
 Dimanche 30 Elections cantonales, local de vote, dès 10h.

## MAI

- Samedi 6 Sortie à vélo pour enfants.  
 Mardi 9 Séance du Conseil municipal, salle François-Borgel-Court, 20h30.  
 Samedi 13 Journée et soirée jeux, Tous en jeux, Les Aiglons, dès 10h.  
 Samedi 13 Bellevue en fête, centre sportif de la Vigne Blanche, dès 15h.

## JUIN

- Jeudi 1 Levée des déchets encombrants.  
 Vendredi 2 Fête des voisins.  
 08-25.06 Pianos égarés à Port-Gitana.  
 Mardi 6 Séance du Conseil municipal, salle François-Borgel-Court, 20h30.  
 Samedi 3 Festibel'.  
 Dimanche 18 Votations populaires, local de vote, dès 10h.  
 Vendredi 30 Promotions scolaires.

### Mairie de Bellevue

Route de Lausanne 329  
 1293 Bellevue  
 T 022 959 88 20  
 info@mairie-bellevue.ch  
 www.mairie-bellevue.ch

### Heures d'ouverture

#### de la réception

Lundi, mardi de 13h30 à 16h30  
 Mercredi de 9h à 13h  
 Jeudi de 13h30 à 19h  
 Vendredi fermé

### Le journal communal est préparé et édité

par la Commune de Bellevue.  
 Il paraît quatre fois par an, en mars, juin, septembre et décembre.

### La rédaction invite les associations

communales qui souhaiteraient publier des informations dans le journal à transmettre leurs textes d'ici le jeudi 20 avril à l'adresse : info@mairie-bellevue.ch.

### Copyright photos/illustrations :

Apidae, Commune de Bellevue, Commune de Bellevue/Gérald Rüegsegger, Alain Grosclaude et Magali Girardin, Niels Ackermann, Théâtre de Carouge et images libres droits.

### Mise en page et impression :

Imprimerie du Cachot

Imprimé en Suisse à 1'720 exemplaires sur du papier 100% recyclé